

Plan de relance : l'Etat promet un soutien durable aux PME dépassant les prêts garantis

 lemonde.fr/economie/article/2020/08/24/plan-de-relance-l-etat-promet-un-soutien-durable-aux-pme-depassant-les-prets-garantis_6049822_3234.html

Les petites et moyennes entreprises (PME) bénéficieront d'un soutien durable de l'Etat, non seulement par une extension des délais de remboursement des actuels prêts garantis, mais aussi par un nouveau système d'emprunts à très long terme, a annoncé Bruno Le Maire, ministre de l'économie.

« *Il est de notre intérêt collectif à tous que les PME puissent faire face à leurs échéances de remboursement et se redressent* », a déclaré M. Le Maire lors d'un entretien à paraître dans l'édition de mardi du journal *Les Echos*.

Le ministre a, à ce titre, fait deux annonces dans la perspective du plan de relance destiné à sortir l'économie de la crise du coronavirus et dont la présentation, initialement prévue ce mardi, a été reculée d'une semaine.

Lire aussi [La reprise de l'épidémie inquiète les chefs d'entreprise](#)

La première annonce concerne les prêts garantis par l'Etat (PGE). Souscrits par de nombreuses entreprises, en particulier des PME, auprès des banques, mais avec le soutien de l'Etat, ces emprunts de secours courent normalement sur un an. Mais « *beaucoup [de ces entreprises] ne seront pas en mesure de rembourser leur PGE au bout d'un an (...) et demanderont donc à étendre la durée de remboursement* », a reconnu M. Le Maire.

Prêts dits « participatifs »

Selon le ministre, les banques accepteront de prolonger ces prêts aux PME au-delà de la première année, avec des taux d'intérêt relativement cléments, puisque compris entre 1 % et 3 %. « *Depuis plusieurs semaines, je négocie avec les banques un taux le plus attractif possible au-delà de la première année* », a-t-il assuré.

L'autre annonce concerne la mise en place de prêts de très long terme et dits « *participatifs* ». Ce système, qui existe déjà, est à mi-chemin entre les emprunts classiques et l'investissement direct dans les fonds propres des entreprises.

Lire aussi [Trois milliards d'euros pour les PME et un milliard pour des relocalisations dans le plan de relance du gouvernement](#)

Les nouveaux prêts dureront au moins sept ans et sont donc censés aider au développement pérenne des entreprises. Ils seront octroyés par le secteur financier, mais, là encore, avec une garantie de l'Etat. « *L'Etat apportera sa garantie jusqu'à 3 milliards d'euros, ce qui permettra aux entreprises de lever de 10 à 15 milliards d'euros de prêts à long terme* », a promis M. Le Maire.

Lire aussi A Roubaix, l'industrie textile fait preuve de résilience

Le Monde avec AFP

Contribuer

- Favoris



- Partage



Édition du jour

Daté du mercredi 2 septembre

Lire le journal numérique Les éditions
précédentes

